

Haarscher « Le désir de sécurité est légitime »

ENTRETIEN|

Guy Haarscher.

© ALEXIS HAULOT.

Comment assurer la sécurité publique sans abdiquer les libertés individuelles? Réponses de Guy Haarscher, professeur émérite de la Faculté de philosophie et lettres et de la Faculté de droit de l'ULB, auteur de *Nos démocraties survivront-elles au terrorisme?* (Labor, 2002).

On parle de renforcer les contrôles dans les gares... Faut-il entendre le désir de sécurité ou s'abstenir de réagir dans l'émotion ?

On ne doit jamais, dans des domaines aussi importants, réagir sous le coup de l'émotion. C'est la simple raison qui nous impose de renforcer la sécurité. Un Thalys est très vulnérable, et nul ne sait le carnage qui aurait pu avoir lieu dans un espace clos, à une telle vitesse, si le hasard n'avait mis sur le chemin du terroriste des hommes courageux et formés au combat. Le désir de sécurité est évidemment légitime.

D'aucuns dénoncent des lois antiterroristes « liberticides » qui ne donnent que peu de résultats pratiques, les terroristes frappant toujours là où on ne les attend pas...

Si on fait le bilan des législations antiterroristes adoptées depuis le 11 septembre 2001 dans les grands pays démocratiques, on peut voir que certaines mesures ont été efficaces, d'autres ont produit des effets positifs mais se sont révélées trop attentatoires aux libertés, d'autres enfin furent tout simplement inefficaces et liberticides. Raison de plus pour ne pas légiférer dans l'émotion. Mais il reste que si l'on demande à l'Etat de réagir à une menace très grave et de long terme, il faut lui en donner les moyens.

« Nos démocraties survivront-elles au terrorisme ? », demandiez-vous dans un ouvrage publié en 2002 déjà... Quelle est votre

réponse aujourd'hui ?

Quand j'ai choisi ce titre, c'était en un double sens. D'abord un danger de destruction physique au cas où les terroristes se serviraient d'armes de destruction massive. Ce n'est heureusement pas arrivé. Mais il existe aussi un danger de des-

truction progressive des institutions démocratiques parce que le terrorisme nous impose de vivre dans des circonstances exceptionnelles qui risquent de se prolonger, c'est-à-dire de devenir « normales ». Ce dernier péril est encore plus présent aujourd'hui qu'il y a 14 ans, étant donné l'existence de l'Etat islamique et de réseaux de recrutement apparemment très efficaces.

L'attentat du Thalys est venu rappeler qu'au fond, « on n'est plus en sécurité nulle part ». Les terroristes ont-ils gagné la partie, en nous « terrorisant » ?

Ils la gagneraient sûrement s'ils arrivaient - c'est le but - à nous terroriser. Soit nous serions prêts à tous les compromis et accommodements pour tenter d'apaiser le monstre (ce qui est immoral et illusoire), soit au contraire nous surréagirions en utilisant des moyens de répression qui fragiliseraient décisivement nos démocraties. Il ne faut donc surtout pas tomber dans le piège idéologique, une

« Il existe un danger de destruction progressive des institutions démocratiques »

certaine gauche criant au fascisme liberticide dès qu'on donne des moyens supplémentaires à l'Etat, une droite qui n'a rien appris ne lésinant pas sur les moyens pour « écraser l'infâme ».

Il faut renforcer les pouvoirs de l'exécutif quand c'est nécessaire et créer des instances de contrôle qui n'entravent pas son action légitime, mais l'empêchent d'abuser de ses pouvoirs renforcés. La NSA a intercepté un nombre énorme de communications téléphoniques et sur Internet, mais à un prix que nous payerons un jour en termes de droit à la vie privée. Elle en a aussi profité pour faire de l'espionnage économique. Les Etats-Unis ont peut-être également évité des attentats en interrogeant les détenus de Guantánamo, mais en plongeant les prisonniers dans une zone de non-droit à peu près total.

Donc oui, il faut une réaction sécuritaire à la hauteur des dangers. Mais chaque mesure doit être suivie d'évaluations, et chaque renforcement du pouvoir étatique doit être accompagné des contrôles nécessaires. C'est seulement de cette manière

que l'on réagira de façon responsable, sur le plan sécuritaire : efficacement et dans le respect des droits de l'homme. Alors les démocraties survivront, peut-être consolidées par cette terrible épreuve. ■

**Propos recueillis par
W. B.**